

LE SYSTÈME DE SANTÉ FRANÇAIS

LA DIMENSION PARCOURS

Bienvenue sur cette vidéo du programme d'auto-formation des représentants des usagers.

Dans cette vidéo, nous explorons la dimension « parcours » du système de santé, enrichi par des aspects liés à des parcours spécifiques disposant de filières dédiées (VIH, cancers, pédiatrie, santé mentale, publics vulnérables et en perte d'autonomie...).

En France, l'offre de soins cherche à s'adapter aux besoins de l'individu tout au long de sa vie et ce, malgré sa maladie : c'est ce qu'on appelle la « graduation du soin en fonction des besoins ».

Les besoins de l'individu peuvent revêtir un caractère **sanitaire**, **médico-social**, **social** et **numérique**, ce qui correspond à 4 types de parcours :

Le parcours sanitaire correspond à des besoins de l'individu principalement médicaux et reprend l'ensemble de l'offre de soins.

Le parcours médico-social est lié à la compensation, totale ou partielle du handicap potentiel occasionné par une pathologie chronique ou invalidante. Il a pour objectif de maintenir la personne en autonomie, par des services d'aide à la personne adaptés à ses besoins, principalement au domicile.

Le parcours social est une reconstruction, voire une protection, des droits sociaux de l'individu. Il répond aux besoins fondamentaux de la personne : le logement, le gaz, l'électricité ou encore ses revenus.

Le parcours numérique a pour objectif dans un futur proche de permettre au patient, ou à ses aidants, d'informer et de communiquer avec ses personnels soignants et ceci en toute autonomie. Sont versés dans le parcours numérique (Mon Espace Personnel en Santé lancé le 03 février 2022), les compte-rendus de consultation, les outils d'accessibilité à la télémédecine, les applications dédiées au suivi des patients à distance. Le parcours numérique offre également la possibilité d'échanger avec ses personnels soignants par une messagerie sécurisée.

